



Durée : 7 heures soit 1 jour
Intervenant(s) : Eric Petiot, paysagiste, expert PNPP et auteur du livre "Soigner les plantes par les huiles essentielles".

Pré-requis : Aucun

| | Adhérent | Non-adhérent |
|----------------------------------|--|--------------|
| Stagiaire contributeur VIVEA | Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel | |
| Stagiaire non contributeur VIVEA | 217,00 € | 325,50 € |
| Demi-Tarif | 108,50 € | 162,75 € |

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer.

Responsable de la formation : MICHAUD Yoan
yoan.michaud@biograndest.org
 07 82 92 88 54

Objectif de la formation :
 Être capable d'identifier les huiles essentielles et de les utiliser en agriculture biologique.

Méthodes pédagogiques :
 Intervention à l'aide d'un support tableau papier, des diapos et du matériel d'observation au microscope, échange avec les stagiaires. Atelier interactif pour comprendre la solubilité et la densité d'une huile essentielle.

Moyens d'évaluation :
 Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation.

Programme de la formation :

| | | |
|------------|----------|---|
| 05/10/2023 | Lorraine | <p>Les fonctions des essences au sein du monde végétal; Définition des essences; Composition chimique des essences; Test de solubilité et de densité des huiles essentielles (atelier); Etude simple d'un distillateur; Synthèse des essences au sein du végétal; La différence entre essence et huile essentielle; Observation des poches à essences (microscopie); Répartition des composés aromatiques selon les familles.</p> <p>Reconnaissance des espèces de plantes produisant des huiles essentielles; Répartition des composés aromatiques selon la classification électrique; Les familles biochimiques dans le référentiel électrique et leurs actions sur les ravageurs et sur la plante; Les molécules aromatiques dans le référentiel électrique; L'utilisation des huiles essentielles en agriculture.</p> |
|------------|----------|---|

Date limite d'inscription : 28/09/2023

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet de Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription

à la formation : **Les Huiles Essentielles pour soigner les plantes**

NOM - Prénom :
 Mail :
 Tél. :
 Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)
 Aide familiale
 Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e)
 Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 28/09/2023

yoan.michaud@biograndest.org

Bio en Grand Est, espace Picardie, avenue de l'Europe 54520 LAXOU

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.